



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 28 mars 2023

Délibération n° 2023-031

L'an deux mille vingt-trois le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/03/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry - VENANT Frédéric – LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice.

Absents excusés : MM. PIETERS Marc ayant donné pouvoir à MARINOT Patrice, VIDAL Isabelle ayant donné pouvoir à DIERS de LABARRE Nathalie, DARMON Alexandre ayant donné pouvoir à BESSIERE Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Finances locales – Décisions budgétaires

Vote du compte administratif 2022

Madame le Maire donne la parole à M. BESSIERE Jean-Pierre lequel présente le compte administratif 2022.

Elle propose ensuite de désigner une autre personne de l'assemblée délibérante qui sera chargée de la remplacer à la présidence de la séance.

M. BESSIERE Jean-Pierre est élu à l'unanimité président de séance pour faire procéder au vote.

Madame le Maire se retire de la salle pour ce faire.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. BESSIERE Jean-Pierre, DECIDE par 11 voix POUR :

- de procéder au vote par chapitre du compte administratif de l'exercice 2022 et d'arrêter ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	2 271 105.09
	Réalisé :	1 434 435.62
	Reste à réaliser :	392 114.06

Recettes	Prévus :	2 271 105.09
	Réalisé :	2 179 731.36
	Reste à réaliser :	52 645.69

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	1 256 061.05
	Réalisé :	1 063 915.77
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévus :	1 256 061.05
	Réalisé :	1 470 189.63
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	745 295.74
Fonctionnement :	406 273.86
Résultat global :	1 151 569.60

Publication dématérialisée du 04-04-2023

Maire, Gwennaëlle PROST

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20230328-2023_031

Reçu le 31-03-2023